

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17036887

le

Tribunal de Commerce

24 FEV. 2017

Brabant Wallon

Greffe

N° d'entreprise : 0418.839.763

Dénomination

(en entier) : **APPLICATIONS CHIMIQUES ET
PHYTOTHERAPEUTIQUES**

(en abrégé): A.C.P.

Forme juridique : la société coopérative à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : RUE DU COURS D'EAU 10
1428 Braine-l'Alleud (Lillois-Witterzée)

Objet de l'acte : ACTE RECTIFICATIF

Le Notaire Olivier DUBUISSON Notaire associé de résidence à Ixelles atteste que suivant acte de son Ministère reçu le 11 août 2004, publié aux annexes du Moniteur belge du 15 septembre 2004 sous le numéro 04131153, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société coopérative à responsabilité limitée **APPLICATIONS CHIMIQUES ET PHYTOTHERAPEUTIQUES**, en abrégé « **A.C.P.** », dont le siège est établi à 1428 Lillois-Witterzée, rue du Cours d'Eau, 10; TVABE 0418.839.763 RPM Brabant Wallon et que dans cet acte une erreur matérielle s'est glissée dans la valeur nominale des parts sociales lors de l'adoption du nouveau texte de statuts.

En effet, il y avait lieu de mentionner : « *neuf cent trente (930) parts sociales d'une valeur nominale de vingt (20 EUR) euros* » en lieu et place de : « *neuf cent trente (930) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25 EUR) euros* ».

Il y donc lieu de lire l'article 5 des statuts, comme suit :

Le capital social est illimité. La part fixe du capital est fixée à la somme de dix-huit mille six cents euros (18.600 EUR) représenté par neuf cent trente (930) parts sociales d'une valeur nominale de vingt euros (20 EUR). Le capital est variable, sans modification des statuts, pour ce qui dépasse le montant fixe.

Pour rectificatif conforme

Olivier DUBUISSON

Notaire

Déposé en même temps : statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)